

Daniel Coste

COMMENT (ON VOULAIT) CRITIQUER LES TRADUCTIONS

Katharina Reiss, *La critique des traductions, ses possibilités et ses limites*, traduit de l'allemand par C. Bocquet, Arras, Artois Presses Université, 2002. 166 p.

Les Presses de l'Université d'Artois, en donnant à connaître aux lecteurs non germanistes l'ouvrage de Katharina Reiss, d'abord paru à Munich en 1971, viennent certainement, quoique avec un immense retard, habituel en France pour peu qu'il s'agisse d'ouvrages théoriques ou d'une certaine technicité, combler un vide, sinon une attente ou une demande. Toutefois, si cette publication a une valeur documentaire certaine et peut relancer certains questionnements souvent encore escamotés dans les recherches traductologiques plus récentes, il serait vain d'espérer qu'elle puisse avoir aujourd'hui dans son propre domaine, l'impact qu'ont eu d'autres importations tardives (Propp, Jolles, Bakhtine ou Hamburger) il y a quelques décennies.

Tout d'abord, la nature pratique, didactique et normative ou déontologique de l'ouvrage réduit sa portée théorique, anthropologique ou philosophique, en même temps qu'elle le "date" de façon marquée. D'autre part, comme cela se produit très souvent en traductologie, une louable recherche d'objectivité ou de scientificité conduit à des développements déductifs fondés sur une linguistique ou une théorie du discours et de la communication qui se veut massivement incontestable. Dans le meilleur des cas, le substrat théorique en question constitue une rassurante ossature de vérités premières mais incomplètes et d'une opérativité limitée; dans le pire des cas, il est purement ad hoc et s'avère incapable de résister à la pression que lui imposent les développements dérivés.

Si nous n'avons affaire ici ni au meilleur ni au pire, ce n'est pas sans quelque sincère nostalgie que nous constatons l'enthousiasme et l'optimisme des chercheurs de la génération de Mme Reiss; en Allemagne avec, entre autres, l'école de Constance, comme en France avec le structuralisme de Genette et la sémiotique greimassienne, en Italie avec les débuts d'Umberto Eco, dans le monde hispanique avec

les approches systématiques du langage littéraire, ou en Israël avec le Porter Institute, les années soixante et soixante-dix nous ont donné un exemple de volonté de rigueur qui portera à nouveau des fruits lorsque ses excès et ses échecs seront enfin relativisés. On pourra ainsi mieux comprendre l'apparent déséquilibre, dans l'ouvrage qui nous occupe, entre "les possibilités de la critique des traductions" qui occupent 90 pages, et les "limites" (30 pages). Mais, en l'occurrence, que faut-il entendre au juste par "critique" ?

Juger, évaluer, critiquer?

Dès l'avant-propos, il est clair que la critique que l'on veut fonder et encadrer en lui assignant des tâches spécifiques et limitées et en l'entourant de garanties d'objectivité, n'est nullement une mise en crise ou même une dissociation des produits de la traduction, mais une grille d'évaluation, un jugement normé visant à l'amélioration de l'espèce des "textes traduits". Une telle critique se veut fonctionnelle et constructive, voire utilitaire. Rien à voir avec les diatribes gratuites d'Henri Meschonnic. Mme Reiss veut non seulement régler une activité nécessaire, mais l'instaurer, l'installer dans une friche de la pensée et du discours sur les textes, car la critique des traductions, à l'époque, brille par son absence, notamment dans la presse littéraire. Dans les milieux plus professionnels (écoles de langues et de traduction, édition) où le rôle critique (celui du professeur ou du réviseur) est bien institutionnalisé, elle déplore l'absence de critères, la subjectivité ou le manque de transparence. Et l'on peut dire, entre parenthèses, que les choses n'ont guère changé aujourd'hui : amené à reprendre pour un nouvel éditeur une traduction littéraire d'abord publiée il y a trente ans, nous avons rencontré tout récemment les mêmes objections fondées sur "les normes typographiques françaises" ou la superfluité, dans cette même langue, des polysyndètes... ceci, sans tenir le moindre compte du statut de l'énonciateur dans la fiction en langue "originale" ou de l'esthétique du réalisme magique en général ou de l'auteur concerné en particulier.

Une scène judiciaire est mise en place, une sorte d'examen croisé, car la critique de la traduction doit pouvoir être elle-même critiquée et auto-critiquée, chacun tirant profit de l'exercice: "Il ressort de ces lignes que toute critique négative devrait être assortie de la proposition

d'une solution meilleure" (17). Comme le droit s'applique à tous et en toutes circonstances, la totalité des actes de traduction doivent être justiciables d'une procédure uniforme. D'où une inclination à "procéder du général au particulier"(21) et à "décrire par une sorte de modélisation l'activité du critique de traductions" (22): c'est l'amorce d'une doctrine et d'une jurisprudence.

La comparaison entre texte traduit et traduction permet une première distinction entre deux pôles de la critique, selon qu'elle se fonde plutôt sur le texte-cible ou sur le texte-source, chacune de ces démarches restant, bien sûr, insuffisante par elle-même. À cette occasion se font jour des normes esthétiques et une hiérarchisation des textes qui peuvent aujourd'hui nous paraître assez étonnantes, la littérature populaire étant vue, par exemple, comme une littérature mal formée.

D'abord classer

Une véritable critique, une critique réglementée exige une caractérisation, donc une typologie générale des textes. Après en avoir rejeté plusieurs, comme insuffisantes (texte pragmatique/texte littéraire), confuses, hétérogènes (Mounin) ou admettant des cas particuliers mal fondés (le texte philosophique, le texte politique), l'auteur exige que la typologie retenue satisfasse deux critères : qu'elle soit unitaire et vise les modes ou formes de traduction, sans s'arrêter à un simple choix binaire entre littéralisme (assimilé à une attitude sourcière) et liberté (justifiée par une attitude cibliste). On oublie, temporairement au moins, la critique au bénéfice de la norme prescriptive qui la fonde : "Il faut bien entendu que la caractérisation du texte se fonde sur le cas concret du texte à traduire, texte qui sera rattaché à un certain type, auquel correspond une méthode déterminée de traduction, dont le but principal doit être de reproduire dans la traduction l'essentiel du texte de départ et en particulier les éléments qui font appartenir ce texte à tel ou tel type de textes. Rien ne peut autoriser à enfreindre cette règle..." (41). Observons que la loi du genre prime clairement à la fois sur l'indétermination et la surdétermination, la conformité à des contraintes discursives externes sur la cohérence interne, l'imitation-reproduction sur la créativité-productivité. En termes barthésiens, la traduction s'appuie sur le

lisible, non sur le scriptible. D'où cette réduction extraordinaire : "les textes ne sont faits que de langue". (41)

La typologie proposée ensuite s'appuie non pas sur les six fonctions jakobsoniennes du langage mais sur les trois seules fonctions "de la langue", d'après la traduction française, exposées dans la *Sprachtheorie* de Karl Bühler : représentation, expression et appel – correspondant aux fonctions référentielle, expressive et conative de Jakobson –, dont la prédominance doit déterminer ce qui n'est pas encore appelé ici des stratégies de traduction. Ainsi, au passage, les "romans de gare" ne se caractérisant pas par leur expressivité, on ne saurait exiger de leurs traducteurs qu'ils s'attardent à en rendre les éléments formels... Mais on appréciera que la dimension "dialogique" des textes soit par ailleurs retenue comme un critère essentiel. Néanmoins, l'ouverture d'une quatrième catégorie "audiomédiale" ou "scripto-sonore" réintroduit l'hétérogénéité dans le panorama en dissociant tout un pan du traduisible selon son support et sa situation de communication, non pas selon les fonctions du langage. Ce quatrième mousquetaire jette le doute sur l'identité des trois autres, dans la mesure où tout texte écrit est aussi un résidu de voix et peut être restitué à la voix. Aucune théorie de la traduction ne peut se dispenser de débusquer l'oral dans l'écrit et l'écrit dans l'oral, le périlinguistique de la communication dans la syntaxe, ou le pragmatique dans le propositionnel.

D'une façon générale, à partir du moment où un texte est classé "informatif", les faits de style (individuels ou de mode) deviennent négligeables. L'idée que le style ne véhicule pas d'information et que l'on pourrait, dans la traduction d'un texte quelconque, se contenter d'une visée d'équivalence dénotative, pourra choquer plus d'un lecteur aujourd'hui, sans doute à la mesure des développements de la linguistique du discours, de la théorie de la communication et de la rhétorique générale depuis trente ans. Et l'on regrette qu'une présentation plus fournie de l'ouvrage ne situe pas de tels manques ou de telles positions dans l'histoire de l'épistémologie traductologique.

Comme on peut s'y attendre, les textes "expressifs" de K. Reiss recourent aussi la fonction poétique du langage selon Jakobson ("la composante formelle domine par rapport à la composante informative") (49), d'où dans ce cas, l'exigence cibliste d' "équivalence formelle". Quelles que soient les limites de la théorie jakobsonienne à

cet égard et à bien d'autres, K. Reiss manifeste un évident retard historique sur le formalisme en confondant à la manière romantique la plus banalisée l'expressif et le poétique, ce qui ne peut manquer de mener à des impasses fatales lorsqu'on a affaire à une esthétique de l'ironie ou à des textes modernistes et postmodernes (multistratifiés, feuilletés, aléatoires, etc.). K. Reiss a conscience de cette difficulté à propos de la satire, mais elle se voit dès lors obligée de la reverser à la catégorie des textes "incitatifs" ("d'appel" ou conatifs), ce qui devrait entraîner une négligence de leur esthétique. En revanche on se félicitera de ce jugement qui n'est pas seulement terminologique : "lorsqu'un poème est restitué en langue-cible par une version en prose, on ne saurait parler de traduction *stricto sensu*" (56-57), d'autant qu'il faut bien entendre l'opposition soulignée comme celle du vers et de la prose. Mais est-ce pour les bonnes raisons que la sauvegarde du vers est réclamée? On se prend à en douter en lisant un peu plus bas que "toute traduction est un compromis : c'est à cette condition qu'elle s'intègre sans heurt dans la totalité de la vie" (68). Le souci d'unité et d'universalité ne sous-estime-t-il pas à la fois la violence de la parole et sa solitude dans l'océan du non-verbal?

Tout le reste de la première partie est consacré au traitement de différents types d' "instructions textuelles", intralinguistiques, sémantiques, lexicales, etc., parfois difficiles à distinguer, avec de nombreux exemples concrets qui ont surtout valeur didactique. La notion d'instruction n'est malheureusement pas prise comme une composante d'un programme à code ouvert. L'intérêt pour le lecteur comparatiste réside dans quelques évocations qui relèvent de l'histoire idéologique de la traduction, comme telle mention des idées de Humboldt sur l'explicitation des allusions, pp. 86-87.

De la nature des limites (de la critique)

Comme dans tout le reste de l'ouvrage, qu'il s'agisse des vertus ou des limites de la critique, ce qui est dit de celle-ci vaut pour l'activité traductrice elle-même, comme lorsqu'entre en jeu, en tant que limite de la critique, la "structure de la personnalité du traducteur", non celle du critique; et cette superposition est certainement ce qui confère une certaine portée et une certaine durabilité à l'ouvrage, quitte à se demander pourquoi il a fallu à un code général de la traduction la

couverture de la critique. Serait-ce parce que la traduction est avant tout une activité critique?

Les limites (de la critique) se divisent donc en deux grands groupes : limites objectives "auxquelles se heurte concrètement celui qui se prononce *sur un texte-cible*, et d'autre part les limites [subjectives] qui s'imposent *d'une façon générale*" (113). Dans la première catégorie figure l'obligatoire prise en compte par le critique d'une série de possibles déplacements fonctionnels: ceux afférents à des publics spécialisés (jeunesse, érudits...), à des modes de communication en partie "extra-linguistiques" (mise en scène de théâtre, scénario de cinéma), à des relations d'information ou de propagande spécifiques (vulgarisation scientifique, propagation de la foi), ou enfin à l'assimilation esthétique de cultures étrangères (traduction poétique libre). Dans tous ces différents cas, plutôt énumérés que classés logiquement par Mme Reiss, le critique doit modifier ses critères normaux pour apprécier le travail des traducteurs à raison de la fonction visée par le produit traductif autant ou plus que selon l'idéal applicable à la traduction générale et littéraire.

Au plan des limites subjectives, on trouve deux facteurs principaux : "la contingence subjective du processus herméneutique" et "la structure de la personnalité du traducteur". Si l'interprétation est une nécessité, une composante de tout processus de lecture, y compris la lecture traduisante, elle est aussi présentée par Mme Reiss comme une malédiction ou du moins une menace d'atteinte à la validité des produits de traduction, ce qui est assez intrigant. Au pire, on peut penser que cette théorie repose encore sur la nostalgie d'une reproduction totale du texte original, d'une parfaite ré-expression en langue-cible, ce qui impliquerait une thèse d'unicité, d'isolement et d'auto-suffisance du texte, en même temps qu'une maîtrise potentiellement absolue, une dictature du texte sur ses lectures. Au mieux, il s'agirait de poser de solides garde-fous à cet égaillement-éclatement, à cette rhizomatisation du texte " dans tous les sens " qui est devenue la vie du texte aux yeux des post-modernes. Ce qui reste gênant, malgré la pondération des conclusions, c'est de se trouver confronté à une pensée assez mécaniste du traduire (et du lire) qui ne se tient pas seulement en deçà de Deleuze ou de Barthes, mais aussi d'Iser ou même des formalistes russes.

Quant à la " structure de la personnalité du traducteur ", nous avons la surprise de constater qu'elle relève de classes qui sont celles de la caractérologie " scientifique ", en l'occurrence les six types fondamentaux dégagés par Eduard Spranger. Ainsi, dans le phalanstère de Traductionville, si je puis me permettre cette plaisanterie, " "l'homme de la théorie", qui selon Spranger se caractérise par "la mise hors circuit du sujet" et qui "érige en idéal l'absence d'affect, l'objectivité", sera peut-être particulièrement à même de traduire des textes spécialisés, et notamment des textes philosophiques, parce qu'il a des aptitudes pour appréhender et maîtriser rationnellement les choses. " (140) Freud n'est pas passé par là, ni d'ailleurs aucun phénoménologue non plus. À travers la théorie freudienne, ce sont à la fois la dignité ou le tragique de la figure du traducteur, et son jeu risqué avec la folie du double et le charme de la schizé, qui permettent de situer chaque traducteur selon sa réponse au deux, au paradoxe de l'identité et à l'altérité intérieure de chacun des acteurs (auteur original, traducteur, lecteur virtuel du produit de traduction). Et il serait précieux de faire intervenir un jour dans pareille théorisation les travaux de Norman Holland (sur la psychanalyse de la lecture) et ceux de Francesco Orlando (sur les modes du retour du refoulé).

Finalement, tout le créatif, l'interprétatif, l'intertextuel, le modalisé du traduire et ce qu'il a toujours et à chaque moment d'historique semblent échapper à la " traduction proprement dite ", devoir être appelés d'un autre nom, *Nachdichtung* ou " recreation poétique ", par exemple, et l'on peut s'alarmer de voir qu'un panorama des conditions d'exercice et de valorisation de la traduction désertifie celle-ci au point qu'au lieu de constituer un noyau générateur de la communication, de la tradition et de la trahison littéraire, tant au plan symbolique qu'au plan symptomatique, elle se limite à un exercice ancillaire et contraint par un surmoi terriblement " professionnalisant ".

Mais si nous restons sur notre faim aussi à la lecture des conclusions de cet ouvrage, nous pouvons mesurer le chemin parcouru en traductologie depuis les années soixante (malgré les errements ou les aberrations de quelques autorités auto-proclamées) et nous sentir tous encouragés à reprendre sur des bases nouvelles l'entreprise alors pionnière de Mme Reiss.

Source : <http://www.fabula.org/revue/cr/383.php>